



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accises

Question écrite n° 24730

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la fiscalité discriminatoire que subit le pineau des Charentes et autres VLQPRS qui ont des contraintes sur l'ensemble des raisins utilisés (Floc de Gascogne, Macvin du Jura, par exemple). En effet, ces produits intermédiaires paient quatre fois plus de droits en France que les vins doux naturels alors que tous les pays européens taxent uniformément ces produits. Elle lui demande si une réflexion est engagée pour établir une égalité de traitement entre les vins doux naturels et ces vins de liqueur.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24730

Rubrique : Contributions indirectes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 542